



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

universités

Question écrite n° 57777

Texte de la question

M. Gilbert Biessy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation de l'université Joseph-Fourier de Grenoble. En effet, le manque récurrent de dotation de cette université de sciences, technologie et médecine commence à affecter les conditions de formation des étudiants de la région et risque d'avoir rapidement une incidence sur sa capacité à participer au développement local. La dotation générale de fonctionnement prévue pour 2001 est inférieure aux normes ministérielles (calculée selon la méthode SANREMO). Cette situation qui dure depuis plusieurs années représente pour l'établissement un manque cumulé de plus de 36 MF. Par ailleurs, cette insuffisance de dotation est aggravée par le déficit reconnu en emplois statutaires IATOS qui s'élève à 12 %, c'est-à-dire à 88 emplois. Bien que des créations aient été annoncées (9 en 2001) et que le plan pluriannuel annoncé prévoie des créations de postes en 2002 et 2003, l'université doit compenser son manque de personnel par des emplois contractuels qui obèrent lourdement son budget. L'université s'élève contre la méthode utilisée pour le calcul de la dotation, méthode qui prend mal en compte les préparations aux divers concours de l'enseignement et les activités expérimentales et techniques qui sont les points forts de l'établissement, reconnus par le ministère. Cette méthode sanctionne aussi indirectement la décision de bonne gestion qu'a prise l'université en choisissant d'avoir une école d'ingénieurs intégrée à l'établissement (Institut des sciences et techniques de Grenoble : 6 filières et 900 étudiants) plutôt que de créer autant d'écoles que de spécialités. Enfin, cette méthode désavantage toute université qui a une forte activité reconnue de recherche puisqu'elle ignore, à côté des effectifs étudiants, la mission « recherche » des enseignants-chercheurs reconnue comme de premier rang. C'est pourquoi il lui demande que les dotations en emplois ainsi que la dotation générale de fonctionnement prennent véritablement en compte les nécessités constatées et qu'elles soient revalorisées.

Texte de la réponse

Le système analytique de répartition des moyens (SANREMO) est un système d'aide à la répartition, dans les établissements d'enseignement supérieur, des créations d'emplois de personnels enseignant, administratif et technique ainsi que des moyens de fonctionnement général. Ce système fait actuellement l'objet d'une réflexion visant à évaluer l'efficacité des critères utilisés par rapport aux besoins exprimés par les établissements. L'université Joseph-Fourier de Grenoble a bénéficié au cours des trois derniers exercices budgétaires de la création de trente-six emplois et supports d'enseignants ainsi que de trente emplois de personnel administratif et de bibliothèque auxquels doivent s'ajouter, en 2001, douze nouvelles créations de poste. La dotation globale de fonctionnement a augmenté de 45 % entre 1995 et 2001 pour atteindre quarante-huit millions de francs. Le soutien financier de la politique pédagogique et de recherche a fait l'objet, quant à lui, d'un contrat quadriennal de développement (1999-2002) qui prévoit le versement de près de trois cents millions de francs en sus de la dotation de fonctionnement.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Biessy](#)

Circonscription : Isère (2^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57777

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 12 février 2001, page 894

Réponse publiée le : 30 avril 2001, page 2592